

Une profession qui réclame technique et précision

Entretien avec Marisa Treccani, Responsable de Bio Club pour la formation de Dermodesigner®.

PAR FRANCK LETELLIER



LÉGISLATION, RESPECT DANS LA PRATIQUE DES RÈGLES élémentaires d'hygiène et de déontologie, la dermopigmentation s'organise en Suisse romande et devient une profession à part entière.

Cabines: Quelles sont les raisons qui vous ont amené à vous intéresser à la dermopigmentation?

Marisa Treccani: Je m'intéresse depuis mon adolescence à tout ce qui peut harmoniser l'apparence. J'ai commencé par faire une formation de coiffeuse et régulièrement je suivais des formations complémentaires, notamment maquillage et visagisme. Pour compléter mon bagage, j'ai passé mon CFC d'esthéticienne et suivi le cursus afin d'obtenir mes deux maîtrises fédérales, en coiffure et en esthétique, en même temps que je développais mon entreprise. La dermopigmentation a tout naturellement éveillé mon intérêt, en termes d'amélioration de l'aspect mais aussi des prestations que j'offre à ma clientèle.

Ma curiosité et mon intérêt pour le perfectionnement m'ont menée aux États-Unis et en Italie pour y rencontrer d'autres professionnels et élargir ma vision des possibilités qu'offre cette merveilleuse technique. J'ai été reçue avec beaucoup de sympathie et j'ai pu ainsi m'informer ou observer d'autres professionnels dans leur travail de création. D'expérience en expérience, j'ai enrichi mes connaissances et ma technique.

C. : Comment s'est effectué votre choix pour diffuser le matériel et ses produits?

M. T. : J'ai testé beaucoup de produits pour la pigmentation, certains m'ont satisfait, d'autres moins, mais une chose m'a paru importante, c'est le sérieux de la fabrication et la garantie d'une qualité irréprochable. Les deux marques que j'ai choisies, Biotic Phocéa et Dermato-Cosmetic-Science, répondent parfaitement aux nouvelles normes en vigueur. Nos fabricants vont devoir se pencher sur certains petits désagréments qu'implique la stérilisation des pigments. En effet, le procédé de stérilisation détruit une partie des pigments, ce qui entraîne une altération de la tenue de la couleur. Je reste cependant persuadée que la sécurité liée à l'utilisation de produits sûrs est prioritaire sur la durée de la tenue du tracé. En attendant que nos fabricants trouvent des solutions pour palier ce problème, j'affirme à mes

clientes, qu'il vaut mieux refaire plus souvent une retouche que prendre des risques de contamination. Quant à l'appareil que j'utilise et que je propose, il permet une sécurité optimale grâce à l'utilisation de modules entièrement jetables, ce qui évite la manipulation des aiguilles et élimine ainsi la plus grande partie des risques de contamination. De plus, grâce à ce système, les pigments ne sont jamais en contact avec le dermographe, ce qui permet une application respectueuse des règles d'hygiène. L'appareil est garanti deux ans et en l'utilisant 6 à 7 heures par jour, je constate qu'il est très performant. D'autre part, j'ai un excellent contact avec mes fournisseurs, qui sont à l'écoute et toujours prêts à évoluer.

C. : Vous proposez une formation, à qui la destinez-vous et que comprend-elle ?

M. T. : J'ai commencé à former il y a 15 ans, à la demande de collègues esthéticiennes, je considérais que c'était une lourde responsabilité et j'ai mis longtemps à me décider. J'ai d'abord réservé cette formation aux professionnels de l'esthétique, puis grâce à la confiance qu'elles m'ont faite et voyant leur réussite, j'ai développé une formation complète et déposé un titre qui définit bien la technique; je forme donc des Dermodesigner. L'essentiel dans ce travail est d'avoir confiance en soi, et les expériences accumulées pendant la formation permettent d'acquérir l'assurance et la tranquillité nécessaires à des réalisations réussies.

Le programme de formation répond aux nouvelles exigences qui vont être imposées prochainement pour une reconnaissance professionnelle. Il s'adresse à toutes les personnes désireuses de pratiquer cette technique; elles devront cependant acquérir les connaissances qu'elles n'ont pas encore intégrées. Les connaissances de l'anatomie et de la physiologie de la peau sont indispensables, tout comme les connaissances de base de la dermatologie, du visagisme, et un cours d'hygiène sont obligatoires.

Je propose une formation sur 18 jours avec une à deux élèves au maximum. Elles observent la pratique sur plusieurs cas, car j'exerce la pigmentation tous les jours, quasiment toute la journée. La formation comprend évidemment une partie théorique, des exercices et un travail sur un maximum de modèles; elle comporte des modules définis et complets que je présente volontiers sur rendez-vous aux personnes intéressées par ce parcours.



D.R.

C. : Quels sont les critères de précautions que doit respecter une esthéticienne pour bien exercer cette activité ?

M. T. : Tout est important lorsque l'on applique un geste tel que la pigmentation. Le caractère indélébile de la prestation implique d'avoir une conscience professionnelle aigüe et l'exigence nécessaire au respect de toutes les règles inhérentes à la profession. Les compétences et la connaissance de ses limites ainsi que le respect de la personnalité de la cliente que l'on reçoit me semblent être de bons ingrédients pour réussir.

C. : Quels sont les actes les plus pratiqués ?

M. T. : Lorsque la technique est arrivée chez nous, elle a attiré les personnes désireuses d'améliorer ou de parfaire leur image en ayant en permanence un maquillage stable et soigné. Nous avons donc beaucoup pratiqué le dessin de la ligne des sourcils, le tracé de l'eye-liner ou la correction et le tracé du contour des lèvres. Aujourd'hui, je travaille toujours à l'harmonisation de l'expression et ma passion m'a permis de développer cette application à d'autres fins. Je collabore depuis plusieurs années avec des médecins chirurgiens plasticiens qui me font confiance et proposent à leurs patientes de camoufler les cicatrices visibles après une intervention, le plus souvent les aréoles mammaires, mais d'autres cicatrices aussi.

C. : Proposez-vous un suivi de formation ?

M. T. : Bien entendu et c'est primordial de ne pas abandonner quelqu'un dès la fin de sa formation. Je reste disponible à tout moment si les personnes que j'ai formées rencontrent une difficulté, de plus, j'ai mis en place un module de perfectionnement et d'autres possibilités pour rassurer et accompagner vers la réussite toutes celles qui en ont besoin.

C. : Que recherche une cliente à travers ces soins ?

M. T. : Chacun de nous a envie que le miroir devant lequel il se place, lui renvoie une image soignée et agréable. Les motivations sont différentes, selon chaque individu. Certaines ont simplement envie de confort quotidien, d'autres veulent corriger de petites asymétries ou encore affirmer certains traits. Puis, pour certains, il y a la nécessité, suite à des traitements de chimiothérapie de reconstruire des sourcils ou dessiner une ligne de cils pour retrouver une mine positive et le sourire.

La technique implique la réalisation d'un travail harmonieux, qui requiert une précision du geste dont il ne faut pas oublier le caractère indélébile. Il ne faut en aucun cas se plier à des critères guidés par la mode, par essence "démodables".

« Pour le bonheur et l'équilibre de l'être, il est parfois utile d'harmoniser le paraître » c'est une phrase

Nous avons collaboré avec le SFK à l'élaboration des règlements de formation et d'évaluation de cette profession baptisée "Pigmentologue" pour toute la Suisse

que j'aime employer souvent, elle donne à toutes les professions de la beauté la dimension qu'elles méritent.

C. : Avez-vous un cursus de formation dans les écoles ?

M. T. : Aujourd'hui, je transmets ma formation dans le cadre de mon centre de soins, mais rien n'est impossible, mon plaisir de transmettre ne cesse de grandir et il est réellement devenu le moteur de ma carrière professionnelle.

C. : Quel avenir a la dermopigmentation en Suisse ?

M. T. : Cette nouvelle profession a un bel avenir si les professionnels qui l'exercent respectent les limites imposées par le bon sens et la déontologie.

Les consommatrices de ces prestations doivent s'informer sur la qualité de la formation des praticiens qu'elles choisissent.

Nous avons enfin des règles qui définissent les limites d'application de cette technique délicate.

L'association que nous avons créée en 1999 à Genève a rejoint l'Association Genevoise d'Esthétique et nous avons collaboré avec le SFK (Fédération Suisse d'Esthétique) à l'élaboration des règlements de formation et d'évaluation de cette profession baptisée "Pigmentologue" pour toute la Suisse. Je suis très heureuse de dire à mes apprenants que la formation de Dermodesign®, qu'ils ont suivie correspond déjà depuis longtemps aux critères demandés et peut leur permettre d'acquérir ce nouveau titre après une validation.

En ce qui concerne l'Association et la section de Pigmentologue, le comité est en place, et je rappelle à tous les praticiens et praticiennes de la dermopigmentation qu'ils exercent une technique devenue une profession à part entière et qu'ils sont les bienvenus dans notre association pour participer à la reconnaissance de leur formation. Nous aurons beaucoup de plaisir à les informer des nouvelles exigences et applications pour la Suisse Romande.